

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Paris... 35 fr.
En un an... 18
Six mois... 10
Trois mois... 5

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclamés... 30
Faits divers... 75
RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication...

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Avril 1881.

LA CAMPAGNE DE TUNISIE.

Tunis, 19 avril.

Le Bey persiste dans sa résistance, croyant avoir pour lui l'appui de la Porte. On m'assure qu'il est poussé dans cette voie par le consul d'Italie et par celui d'Angleterre.

Voici, d'après le Globe, les conditions d'une sorte d'ultimatum posé par la France au Bey :

Tunis, 19 avril.

- Voici les dernières propositions de la France au Bey :
Le protectorat français ;
Le changement du premier ministre ;
La délimitation de la frontière ;
La solution immédiate des questions pendantes...

Il semble que le protectorat, s'il est sérieux, rende superflue la délimitation de frontières et sous-entende les deux autres conditions.

Bône, 19 avril.

La concentration des troupes sur la frontière se termine dans les meilleures conditions. Toutes les précautions sont prises afin de diminuer dans toute la mesure possible les fatigues des troupes et de ménager leur santé.

donnés, notamment pour que, pendant les marches et aux haltes, les troupes ne se débarrassent pas et ne s'écartent pas des colonnes afin d'aller boire aux sources et aux ruisseaux.

Ces prescriptions, plusieurs fois répétées, ont été cependant enfreintes par des soldats du 40^e régiment, pendant la route de Bône à El Aïoum.

Le général Vincendon a infligé une punition sévère au colonel du régiment, et le fait a été signalé au ministre qui a prescrit immédiatement le rappel en France de cet officier supérieur et son remplacement à la tête du 40^e.

Cet acte de vigoureuse discipline produit ici une grande impression.

On s'expliquera cette sévérité si l'on songe que les sources sont, non-seulement funestes au soldat qui en boit, à cause de leur fraîcheur, qui provoque des refroidissements et prédispose aux insulations, mais encore qu'elles sont souvent malsaines, rendues vénéneuses par le laurier-rose, ou empoisonnées par les indigènes. Elles sont un des grands dangers du pays, surtout pour des troupes non acclimatées.

L'escadre de Toulon. — Malgré l'attitude agressive du Bey, le gouvernement persiste à ne pas vouloir agir directement contre Tunis ; mais l'escadre de Toulon a reçu l'ordre de se tenir prête à partir au premier signal, et quelques heures suffiraient pour qu'elle se transportât à la Goulette, si le fanatisme musulman menaçait sérieusement les résidents européens ou si toute autre cause grave venait à surgir.

Bône, 20 avril.

L'incident de l'île Tabarka est d'autant plus grave qu'il est en pleine contradiction avec les récentes assurances du Bey qui, en expliquant qu'il ne pouvait coopérer à la répression des Kroumirs, attendait que ses sujets ne lui pardonneraient jamais de s'unir à des chrétiens pour combattre des musulmans, avait du moins déclaré formellement que les troupes tunisiennes ne combat-

traient pas les Français et se retireraient partout devant eux.

On savait déjà que le Bey n'avait qu'une autorité nominale sur les Kroumirs. L'incident de Tabarka semblerait indiquer qu'il en est de même pour les réguliers tunisiens.

On est impatient, dans l'armée, de savoir la réponse que fera le Bey aux observations qui ont dû nécessairement lui être présentées à ce sujet par M. Roustan.

Des dépêches de Tunis parlent d'une nouvelle réponse du Bey maintenant son refus de coopérer avec les troupes françaises ; il y a là une confusion avec la précédente réponse du Bey, qui remonte déjà à une huitaine de jours.

On croit ici que les craintes exprimées au sujet de la sécurité de la colonie étrangère à Tunis sont exagérées ; mais il est bien évident que, dans l'état actuel des choses, et avec la participation notoire du gouvernement tunisien à tout ce qui est de nature à surexciter le fanatisme musulman, si un seul membre de la colonie européenne, quelle que fût sa nationalité, était lésé dans sa personne ou dans ses biens, le Bey et son premier ministre en seraient rendus personnellement responsables.

Chronique générale.

UN HOMME QUI NE CHANGE JAMAIS.

M. Barthélemy Saint-Hilaire disait, il y a quelque temps :

« Je pense aujourd'hui ce que je pensais il y a onze ans ; et je suis bien sûr de ne jamais changer. »

Or, voici ce que M. Barthélemy Saint-Hilaire pensait autrefois de la gratuité de l'enseignement :

« L'Etat ne doit point l'instruction aux citoyens : l'instruction de l'enfance est le devoir sacré de la famille... C'est à elle d'élever la génération nouvelle même au prix des

plus pénibles sacrifices. Ce sont ces sacrifices mêmes qui rendent plus étroits les liens d'affection et de reconnaissance qui font la vie sainte de la famille avec son indestructible garantie. L'Etat, en se substituant aux parents, commettrait une déplorable usurpation... L'objection la plus grave contre la gratuité n'est même pas l'excessive dépense qu'elle coûterait à l'Etat, c'est surtout son évidente iniquité.

On peut soutenir que l'Etat doit donner gratuitement l'instruction à qui ne peut la payer — c'est notre système — mais la donner sans aucune rémunération à qui peut en supporter les frais, c'est une munificence injustifiable... que l'Etat ne doit pas souffrir, que les citoyens ne doivent pas accepter. »

Aujourd'hui M. Barthélemy Saint-Hilaire fait partie d'un cabinet qui soutient la gratuité, et il a voté pour la gratuité !

Pour un homme qui ne change jamais, c'est fort !

La cruche électorale nous donne des spectacles de plus en plus édifiants de lâcheté, de stupidité et d'abdication du sens moral.

Dimanche dernier, à Jaligny (Allier), le citoyen Miviere a été élu conseiller général par 1,277 voix, contre M. de Chanlemarle qui en a eu 1,215. Ce résultat est dû à 450 abstentions. Le citoyen Miviere, condamné pour fraudes électorales par la police correctionnelle, avait fait appel devant la cour de Riom pour rester éligible : il a profité de ce répit pour se faire élire, et il s'est trouvé 1,277 voix capables d'un pareil mépris de la loi et de la dignité humaine.

(Gazette des Campagnes.)

La loi sur les brevets de capacité est noirement inexécutable. Il faudrait plus de dix ans pour combler avec des instituteurs brevetés les vides causés par la révocation de ceux qui enseignent au nom de la lettre d'obédience.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

TROISIÈME PARTIE. — L'ENFANT DU GRAND CHEMIN.

XIX

En lisant la seconde partie de cette histoire et les faits étranges qui ont eu un résultat si funeste sur l'esprit déjà souffrant de Michel Desvignes, chacun s'est dit avec François, sans doute, que l'infortuné fermier du Bocage normand était fou ; que cette double apparition, de la femme qu'il croyait morte, n'était l'effet de d'une ressemblance fortuite, et qu'entre la pauvre jeune fille ensevelie dans une tourmente de neige, de longues années auparavant, et M^{lle} de la Charnie, il n'y avait rien de commun.

Le lecteur s'est trompé ; la belle-mère de Ferdinand, ainsi que le constatait l'acte de mariage d'Alfred, s'appelait bien Georgine Auberty.

Par quel enchaînement de circonstances la sympathique enfant que nous avons vue naguère, et dont toute la contrée avait déploré la perte, comment, dis-je, celle dont la fin déplorable était passée

à l'état de légende, du pays virois aux plaines de Caen, se trouvait-elle à Paris, veuve, mère de famille, et sur le point de donner pour femme à son fils le nièce de l'homme qui l'avait aimée jusqu'à en perdre la raison ?

C'est ce que nous allons apprendre au lecteur, s'il veut bien remonter avec nous le cours des années et se trouver sur le Mont-Pinçon au moment où Georgine, prenant la main de l'infortunée Fanny déjà paralysée par le froid, commença à descendre la montagne.

Cette descente fut horrible pour les deux abandonnées. Aveuglées de plus en plus par les larges flocons d'une neige meurtrière, à demi suffoquées par la raffale, il devint impossible à M^{lle} Auberty et à sa gouvernante de trouver une direction ou un sentier ; celui que Georgine avait entrevu était sans issue ; à peine s'y était-elle engagée qu'elle reconnut l'inanité de ses efforts. Oh ! comme elle regretta de s'être aventurée si follement, et malgré tous les conseils de ses proches, dans ces lieux déserts et dangereux ! Comme elle se prit à maudire son inflexible volonté, cause de tout le mal dont elle souffrait à l'heure présente, et faisait souffrir les autres !

Mais ce moment de désespoir n'eut que la durée de l'éclair dans un ciel orageux ; la mort rôdait autour des deux victimes, et il fallait à tout prix arracher celles-ci à la mégère sans entrailles.

— Marchons, Fanny, marchons ! s'écria l'intrépide jeune fille, ou nous sommes perdues.

Entraînant par la main sa vieille compagne, Georgine continua sa course désespérée à travers cet amoncellement glacé, se heurtant aux genêts, aux buissons que la neige n'avait pas entièrement couverts, roulant parfois sur le manteau d'hiver dont la terre venait de se parer.

De quel côté se trouvaient-elles ? Quand donc allait sonner l'heure de la délivrance ? Georgine n'en savait rien ; l'instinct seul de sa propre conservation la guidait.

Tout à coup, Fanny glissa ; sa main, à moitié gelée, n'eut plus la force de tenir celle de M^{lle} Auberty, et avant que cette dernière eût eu le temps de la ressaisir, on entendit le bruit sourd d'un corps tombant dans un précipice béant, qui s'ouvrait sous ses pieds.

— Oh ! ma pauvre Fanny, cria Georgine éperdue, où es-tu ? réponds-moi !

La tempête répondit seule à la fille du commandant ; Fanny avait roulé dans l'abîme et n'en devait plus sortir vivante !

Arrivée au paroxysme de la douleur et du désespoir, Georgine s'élança en avant dans un état d'esprit impossible à décrire ; elle eût franchi les obstacles les plus insurmontables, elle eût renversé tout ce qui se serait opposé à sa marche, aveugle maintenant et sans but.

Une heure environ après cette scène affreuse, un cabriolet qui suivait la route d'Aulnay à Harcourt s'arrêta brusquement, à peu de distance du village de Valcongrain.

— Hue donc ! Bijou, s'écria l'un des conducteurs de la carriole, nous ne sommes qu'à moitié route, mon vieux, et souviens-toi qu'un picotin d'avoine t'attend là-bas.

— Donne-lui le temps de respirer, dit le compagnon de route du conducteur ; par ce temps épouvantable, les bêtes souffrent comme les hommes.

Le cheval poussa un long hennissement, et resta sur place.

— Allons donc, Bijou, répéta le conducteur, est-ce que la neige te fait peur ? Nous ne sommes pas au bout de nos peines, alors, ajouta-t-il en appliquant un vigoureux coup de fouet à l'intelligent animal, car je suis aussi entêté que tu peux l'être.

Le cheval poussa un nouveau hennissement arraché cette fois par la douleur et se cabra.

— Mon cher docteur, fais-moi donc le plaisir de ne pas t'emporter, reprit le second occupant du cabriolet.

— Mon cher capitaine, si tu n'es pas du conseil de la Société protectrice des animaux, sois donc assez aimable pour me faire grâce de tes avis ; as-tu envie de passer la nuit dans ces villages enveloppés par la neige et sur cette route déserte ?

résultat des conflits joyeux qui donnaient à la réunion une gaieté inaccoutumée. C'est alors que l'orchestre faisait merveille, et il a fallu toute la vigueur du chef, M. Meyer, pour soutenir cet assaut : les valse, polka, pour souligner les plus en vogue ont été enlevés avec un véritable brio.

Les autorités départementales se sont retirées vers 3 heures du matin, emportant le meilleur souvenir de cette fête saumuroise, et chacun s'est séparé avec l'espoir de se retrouver bientôt pour renouer les liens de cette première réunion.

UN TEMOIN.

Hier soir, vers cinq heures, quelques instants avant de terminer sa journée, le sieur Joseph Héroult, ouvrier ferblantier chez M. Chenouard, à Saumur, monté sur un échafaudage de couvreur pour réparer une gouttière, rue Notre-Dame, près l'asile Delanoue, a perdu pied et est tombé d'une hauteur de 9 à 10 mètres.

Depuis quinze jours, l'endroit où cet infortuné est venu se briser était déparé, ce qui l'a préservé d'une mort immédiate, mais son état est grave; les voisins et ses camarades sont venus à son secours, ainsi que le P. David, missionnaire de Notre-Dame des Ardilliers. M. le docteur Pelon, appelé aussitôt, a constaté une fracture du col du fémur et de la colonne vertébrale. Il a ordonné aussitôt son transport à son domicile, place du Roi-René.

M. le Commissaire de police a demandé un matelas pour placer le blessé sur une civière, et c'est le R. P. David, qui lui a procuré le seul matelas qu'il possédait avec couverture et oreiller. Singulière rencontre, qui doit donner à réfléchir!

Le malheureux Héroult, marié, sans enfant, est âgé de 50 ans environ.

Les nouvelles que nous avons fait prendre ce matin sont plus alarmantes. Le blessé a passé une très-mauvaise nuit.

Nous recevons, au moment de mettre sous presse, les considérations de M. Monprofit à l'occasion de l'article que nous avons publié hier sur le tramway saumurois et le pont de Montsoreau. Leur étendue nous oblige à les ajourner à demain.

Température. — Depuis trois jours, nous subissons un abaissement de température extraordinaire, et d'autant plus sensible qu'on n'était plus habitué au froid. Aujourd'hui, il a tombé de la neige.

Les vignes n'ont pas souffert de cette reprise de l'hiver, le ciel se trouvant couvert le matin.

M. le ministre de la justice élabore, en ce moment, un projet de loi contre les vagabonds et repris de justice récidivistes, d'après lequel tout homme ou femme, condamné pour la dixième fois pour délit de vagabondage ou de vol, serait expédié à vie dans une colonie pénitentiaire agricole d'outre-mer.

LOUDUN.

M. Gillot, commissaire de police à Loudun, est nommé commissaire de police à Châteaudun, en remplacement de M. Bégrand, nommé à Pontivy.

POITIERS.

Le mauvais temps qu'il a fait lundi, toute la journée, a empêché la traditionnelle procession dite des Clefs qui a lieu tous les ans le lundi de Pâques et qui attire chaque fois une foule considérable.

La procession a dû être faite dans l'intérieur de l'église, trop petite pour contenir l'assistance qui se pressait dans ses nef.

TOURS.

On dit que le général marquis de Galliffet a été mandé à Paris par dépêche télégraphique.

(Indépendant.)

Un mandat d'arrestation avait été lancé contre un nommé Dallet, Maurice, dit Poitevin, âgé de 29 ans, demeurant rue Colbert, n° 135, à Tours.

Le sieur Dallet, tailleur de pierres, est accusé de faux en écriture privée, et, d'après les renseignements de l'Indépendant, cet individu doit être poursuivi également par le parquet de Poitiers.

Cet homme a été arrêté hier matin, lisons-nous dans le Journal d'Indre-et-Loire.

Originaire des deux-Sèvres, il avait quitté sa famille, à la fin de février, pour se rendre à Tours et y accomplir la période d'exercices de 28 jours. Mais il paraît qu'il avait jugé à propos de se soustraire à cette obligation, et qu'il était activement recherché par l'autorité pour l'insoumission dont il s'était rendu coupable.

Hier matin, à 5 heures, au saut du lit, il a été appréhendé au collet et conduit à la prison.

LA ROCHE-SUR-YON.

M^{me} Nicole-Marie-Catherine Devilliers, veuve Revet, vient de mourir à La Roche-sur-Yon, à l'âge de 99 ans.

M^{me} Revet, grand'mère maternelle de M. Eugène Moreau, bâtonnier de l'ordre des avocats et premier adjoint, a conservé jusqu'à son dernier jour toute sa lucidité d'esprit. Il y a à peine six mois, elle pouvait encore lire sans se servir de lunettes, et n'était sujette à aucune des infirmités qui, d'ordinaire, viennent assaillir la vieillesse.

Les courses de Luçon sont fixées, pour cette année, au dimanche 25 juillet.

SAINT-NAZAIRE.

On écrit de cette ville :

« Tous les navires du bassin de Saint-Nazaire portaient leurs pavillons en berne le jour du Vendredi-Saint. Si tous nos gouvernants étaient marins, ils ne seraient peut-être pas aussi acharnés pour détruire en France tout ce qui peut développer le sentiment religieux. Il n'y a rien de tel que le danger pour forcer l'âme à s'élever vers Dieu, et nous devons en conclure que nos maîtres se trouvent donc bien en sûreté. »

L'ABONNÉ DU JOURNAL ET L'ACHETEUR AU NUMÉRO.

M. Francisque Sarcey publie les lignes suivantes que nous ne saurions trop approuver :

« Un acheteur au numéro est un oiseau de passage; il prend un matin le journal, le parcourt à la diable, décide que l'article est absurde et passe à un autre le lendemain. L'abonné est plus sérieux; il entre mieux jour à jour dans les idées que nous lui exprimons sous diverses formes; il nous devient un ami, un fidèle.

« On ne peut pas tous les jours écrire des articles éclatants; mais, tous les jours, on peut dire sur les événements qui passent des choses bonnes, sensées, utiles. Tous les jours, on peut donner un sage conseil ou redresser une idée fautive.

« C'est ce que nous tâchons de faire de notre mieux, et voilà pourquoi nous préférons l'abonné.

« Il reçoit tous les matins le journal, chez lui, sous une bande qui porte son nom. Ce n'est plus alors un chiffon de papier, acheté dans la rue, et qu'on jette après l'avoir parcouru; c'est le journal de la famille. La femme le lit, en attendant son mari; elle le prête aux voisins; elle découpe le feuilleton qu'elle garde pour en faire une sorte de volume cousu de ses mains.

« Ce journal devient l'hôte, le familier de la maison. Il s'établit alors entre ceux qui le reçoivent et ceux qui l'écrivent je ne sais quelles relations mystérieuses, comme un courant d'opinions communes. »

Variétés.

Télégraphie optique à la guerre.

Chaque vapeur qui part pour la Calle ou Bône emporte nombre de bobines télégraphiques et de câbles pour la télégraphie de campagne en Tunisie.

On a embarqué aussi quelques appareils pour le télégraphe optique de jour et de nuit.

Cette télégraphie optique, qui a pris, dans ces dernières années, un grand développement, a l'avantage de ne pouvoir être interrompue ni coupée par l'ennemi, car les communications n'exigent aucun fil et se font par des rayons lumineux, visibles seulement dans une direction particulière.

Avec le télégraphe électrique et surtout

avec le téléphone, l'ennemi peut, à la rigueur, saisir les dépêches au passage, en prendre connaissance sans que les deux correspondants s'en aperçoivent.

La télégraphie optique supprime ces inconvénients; elle est basée sur la propriété bien connue des miroirs de renvoyer la lumière du soleil avec une intensité extrême.

M. Leseurre a fait en Algérie des expériences, d'où il résulte qu'un cercle de 8 centimètres de diamètre envoie à 80 kilomètres une lumière que l'œil peut à peine supporter.

Dans l'armée on a adopté l'appareil du colonel Mangin, et c'est de celui-là que nos télégraphistes militaires vont se servir sur la frontière tunisienne. C'est une grande boîte dont les deux moitiés sont séparées par une cloison percée d'un trou.

Pendant la nuit, une lampe derrière laquelle un réflecteur concentre ses rayons sur un point déterminé. Un obturateur, commandé par un levier, permet d'arrêter la lumière et de produire des éclairs longs et courts correspondants aux traits et points de l'appareil Morse. Une lunette sert de chercheur pour trouver la station correspondante.

Le jour, par un beau soleil, on ramène simplement les rayons solaires dans l'axe de l'appareil, et tout se passe comme avec la lampe.

Déjà toute notre ligne de frontières de France est pourvue de télégraphes optiques qui mettent toutes les places en communication les unes avec les autres.

On peut, du reste, donner aux télégraphes optiques une portée énorme, et on a constaté la possibilité de communiquer par rayons lumineux entre la France et la Corse.

Sur la frontière tunisienne, le télégraphe optique rendra des services d'autant plus précieux qu'à cause de la nature du terrain, il ne sera pas toujours possible d'installer les fils du télégraphe électrique dans de bonnes conditions d'isolement. A défaut de l'un, on aura l'autre.

Faits divers.

Le gros lot de 100,000 fr. du Crédit foncier, sorti à la suite du tirage du 5 mars 1884, est échu à l'obligation de 4879 portant le numéro 683,433, souscrit à la Trésorerie générale de la Gironde.

L'heureux gagnant, dit la *Petite Gironde*, est un journalier de Bordeaux, le nommé Courrége, qui gagnait sa vie en travaillant sur les quais. Il avait souscrit trois obligations foncières, parmi lesquelles se trouvait le numéro sorti.

C'est en venant faire le versement du 15 avril à la Trésorerie générale que Courrége a appris dans les bureaux de la Trésorerie qu'il avait gagné un lot de 100,000 francs.

Inutile de peindre son émotion.

Le mois dernier, a été abattu, à quelques lieues de San-Francisco, l'arbre le plus ancien de la terre; d'après le nombre des anneaux de son bois, il a atteint l'âge respectable de 4,840 années, c'est-à-dire qu'il est plus d'un millier d'années antérieur à Moïse.

Le bas de son tronc était creux; plus de 300 personnes pouvaient s'y tenir à l'aise. C'est à regret qu'on a abattu ce vénérable reste des temps bibliques; mais il menaçait de tomber de lui-même.

Un autre arbre qui, sans être aussi vieux, était arrivé à l'âge respectable de 3,000 ans, a été détruit par le feu le 15 mars dernier. C'est un cyprès des environs de Sparte, mentionné déjà par Pausanias, dans sa description de la Grèce; il avait 52 mètres de haut; sa couronne avait un diamètre de 25 et une circonférence de 80 mètres. Une bande de bohémien qui avaient bivouaqué dans le creux de cet arbre, n'ayant pas suffisamment éteint leur feu, l'arbre fut dévoré par les flammes. Les habitants de la petite ville voisine de Mistra sont dans la désolation; ils vivaient en grande partie de l'argent qu'apportaient les curieux qui venaient visiter cet arbre phénoménal.

Nouvelles à la main.

Le colonel. — Lieutenant X..., je suis heureux de vous apprendre que vous partez pour la Tunisie.

— Où dois-je me rendre d'abord, mon colonel?

— A Cambrai, où vous trouverez quatre cuirassiers, un dragon et six hommes d'infanterie qui composent votre détachement.

Joli, mais assez triste!...

Le *Charivari* nous représente le printemps constatant les progrès de la végétation... Le printemps est tout à fait gracieux avec ses ailes de papillon, mais ce qu'il voit pousser ce sont... des beïnonettes!

Au café du Helder :

Un colonel en retraite, grincheux.

— Je sais maintenant pourquoi la France n'est pas intervenue dans les affaires de la République d'Andorre.

— Pourquoi, mon colonel?

— Nous n'étions pas prêts.

Une jeune servante languedocienne arrive à Paris.

— Ah! dit-elle, la Garonne est bien moins large à Paris qu'à Toulouse.

Une naïveté du général Farre à propos de l'administration de l'armée.

— C'est étonnant, disait-il après son échec sur l'intendance, je croyais pourtant avoir fait la lumière. Il paraît que je me suis trompé!

« Il paraît!... » est délicieux, citoyen ministre, qui n'est Phare que de nom.

La femme d'un pharmacien, accusée d'avoir empoisonné son mari, comparait en cour d'assises et les preuves de son crime étaient accablantes.

Après différentes questions, le président lui demande :

— Et pourquoi avez-vous eu recours à l'arsenic plutôt qu'à une autre substance vénéneuse?

L'accusée, les yeux remplis de larmes et de sa voix la plus onctueuse :

— C'est le poison qu'il préférait!

N'ACHETEZ RIEN

sans réclamer de vos Fournisseurs des

COUPONS COMMERCIAUX

C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE

Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN et C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux

des hôpitaux de Paris,

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le

docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers

le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit

le même jour les malades particuliers à l'Hôtel

d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt

à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations

à Paris, rue de Rivoli, 30.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais,

par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le

Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte :

« Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures. y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais

de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalésière. LÉON PEYCLER, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Core N° 99,625. — Avignon. La Revalésière du

Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N° 100,480. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalésière qui l'a

rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALÉSIERE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Bis

CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALÉSIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; — Dépôt à Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o (limité), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 AVRIL 1881.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | |
|----------------------------------|--------|---------|---|----------------------|--------|------------------------------|------|----------------------|--------|---------|-------------------------|--------|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | |
| 3/4 % | 83 | 10 | » | » | 30 | Comptoir d'escompte | 1010 | » | » | » | C. gén. Transatlantique | 570 |
| 3/4 % amortissable | 84 | 80 | » | » | 20 | Crédit Foncier colonial | 635 | » | » | » | Canal de Suez | 1765 |
| 3/4 % amortissable nouveau | 84 | » | » | » | 20 | Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1650 | » | » | » | Société autrichienne | 672 50 |
| 4 1/2 % | 113 | 50 | » | » | 15 | Obligations foncières 1877 | 357 | » | » | » | OBLIGATIONS. | |
| 5 % | 110 | 16 | » | » | 15 | Obligations communales 1879 | 458 | » | » | » | Est | 384 |
| Obligations du Trésor | 510 | » | » | » | 3 | Obligat. foncières 1879 3% | 457 | » | » | » | Midi | 388 |
| Obligations du Trésor nouvelles | 216 | » | » | » | 1 | Sec. de Crédit ind. et comm. | 750 | » | » | » | Nord | 390 |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 342 | » | » | » | 2 | Crédit mobilier | 750 | » | » | » | Orléans | 385 |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 560 | » | » | » | » | Paris-Lyon-Méditerranée | 1655 | » | » | » | Ouest | 384 50 |
| 1865, 4 1/2 % | 515 | » | » | » | 1 | Midi | 1158 | 75 | » | » | Paris-Lyon-Méditerranée | 385 |
| 1869, 3 1/2 % | 394 | » | » | » | 2 | Nord | 1775 | 7 | » | » | Paris (Grande-Ceinture) | 382 50 |
| 1871, 3 1/2 % | 390 | » | » | » | 8 | Orléans | 1310 | » | » | » | Paris-Bourbonnais | 387 |
| 1875, 4 1/2 % | 514 | » | » | » | 6 | Ouest | 825 | » | » | » | Canal de Suez | 565 |
| 1876, 4 1/2 % | 512 | » | » | » | 3 | Compagnie parisienne du Gaz | 1510 | » | » | » | | |
| Banque de France | 4880 | » | » | » | 60 | | | | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

| | | |
|----------|--------------------|----------------------|
| 3 heures | 8 minutes du matin | express-poste. |
| 6 | 45 | (s'arrête à Angers). |
| 8 | 56 | omnibus-mixte. |
| 1 | 25 | soir. |
| 3 | 32 | express. |
| 7 | 15 | omnibus. |
| 10 | 37 | (s'arrête à Angers). |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| | | |
|----------|---------------------|----------------|
| 3 heures | 26 minutes du matin | direct-mixte. |
| 8 | 21 | omnibus. |
| 9 | 40 | express. |
| 12 | 40 | soir. |
| 4 | 44 | omnibus-mixte. |
| 10 | 28 | express-poste. |

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

OFFICE D'HUISSIER A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennevilliers, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A CÉDER

De suite ou pour la Toussaint prochaine.

UN TRÈS-BON MAGASIN

Rouennerie, Épicerie et Mercerie, Situé à Allonnes, arrondissement de Saumur.

Conditions très-avantageuses. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M. Cassius, propriétaire à Allonnes. (245)

A CÉDER

UN TRÈS-BON MAGASIN S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT.

UN JARDIN

Entouré de murs avec espaliers en plein rapport.

Contenant 3 ares 50 centiares; Une CHAMBRE et une VOLIÈRE en dépendent; Le tout avenue de la Vendée. S'adresser à M. Rosser, même avenue. (209)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir.

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Gointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Où pour la Saint-Jean prochaine.

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'ancienne-Messagerie. Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes. S'adresser au bureau du journal.

COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR

Société anonyme au capital de 3 millions. Pour frets directs de Nantes à New-York et New-York à Nantes, Nantes à Kingston, Port-au-Prince, Jérémie, la Nouvelle-Orléans, passages et tous renseignements, s'adresser à MM. Coqueret et Jammes, agents de la Cie, 20, passage Pommeraye, Nantes.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

Chemin de fer de Poitiers à Saumur EN LIQUIDATION.

AVIS.

Messieurs les porteurs des titres de la Compagnie du chemin de fer de Poitiers à Saumur, en liquidation, sont informés qu'une deuxième répartition de vingt-cinq francs (25 fr.) par action leur sera faite, à partir du 2 mai prochain jusqu'au 31 du même mois, à la caisse de M. le Délégué, 8, boulevard de la Préfecture, à Poitiers.

Les bureaux seront ouverts tous les jours, les dimanches et jours de fêtes exceptés, de deux heures à quatre heures du soir.

Pour les titres au porteur, la présentation des actions est indispensable pour toucher.

Quant aux porteurs de titres nominatifs, la répartition ne pourra avoir lieu qu'entre les mains des propriétaires mêmes des actions ou d'un mandataire muni d'une procuration dûment enregistrée. (288)

On demande un jeune domestique.

S'adresser chez M. LAN, banquier, successeur de M. Le Bras, rue Beaurepaire. (87)

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste, 49, rue Royale, Saumur, Au premier.

UN JEUNE HOMME, au courant des place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.

DE L'OR A GAGNER GRANDE DÉCOUVERTE

MONTRE PARLANTE

Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à Exact Vier, poste restante, à Valréas (Vaucluse).



On cherche à amener une confusion sur les PILULES GOLVIN. Toute boîte qui ne sera pas semblable au modèle ci-contre est une contrefaçon. Chaque pilule porte le nom GOLVIN. — En purifiant le sang, ces pilules sont efficaces dans toutes les maladies. — 2 fr. la boîte y compris le NOUVEAU GUIDE de la SANTÉ. — Dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger.

Adressez toute communication relative aux produits de la Méthode Dépurative à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris.

récompense Nationale de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX (Extrait des 3 Quinquinas) Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge. recommandé contre les AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANÉMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUCHE, LANGUEUR, FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.

Pharmacie, 25 et 26, RUE DROUOT & LES PHARMACIENS.

AU PALAIS DES MARCHANDS LUNDI 25 AVRIL et jours suivants GRANDE EXPOSITION DE NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

ROBES TOUTES FAITES



CHOIX IMMENSE DE CONFECTIONS

N.-B. — Envoi du catalogue illustré à toute personne qui en fera la demande.

DEUIL COMPLET TOUT FAIT et sur mesure en 10 heures Robes, Costumes, Confections, Modes, Lingerie, Bijoux, Tissus deuil et demi-deuil

AU SABLIER 2, B^e Montmartre PARIS

Envoi franco contre Remboursement à partir de 25 francs. DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

PAPIERS PEINTS **COLOMBEL** 22-24, rue de la Tonnelles, SAUMUR.

M. COLOMBEL, ayant passé des marchés avec les meilleures fabriques de papiers peints, à des prix très-avantageux, est à même d'offrir à sa clientèle des papiers à des prix exceptionnels, fabriqués dans de bonnes conditions et de très-bon goût.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Un très-grand assortiment de PAPIERS PEINTS, valeur 0 fr. 35 c., vendus 0 fr. 20 c. le rouleau.
Les AGATHES, valeur 1 fr. 40, vendus 0 fr. 90 c.
PAPIER BLANC SATINÉ, valeur 1 fr. 50 c., vendu 0 fr. 95 c.
CHÈNE VERNIS, valeur 2 fr., vendus 0 fr. 95 c.
PAPIER DORE pour salon, depuis 1 fr. 25 c.
TOILE CIRÉE, TOILE PARQUET d'appartement, le tout vendu aux conditions les plus avantageuses.

M. COLOMBEL se charge également du collage des papiers, peinture d'appartement et décoration en tous genres. (254)

Saumur, imprimerie de P. GODET.